

## Plateau technique spécifique

► **MEOPA** (Mélange Equimolaire d'Oxygène et Protoxyde d'Azote) :

Cette procédure pourra être utilisée dès l'examen clinique des patients mais également pour la réalisation de soin simple unitaire (une à deux dents traitées par séance selon la coopération du patient). Cette procédure sera prise en charge par l'hôpital de Cahors pour les patients présentant un handicap cognitif ou moteur. Pour les autres publics cette procédure pourra engendrer un surcoût soumis à devis.

► **Anesthésie Générale (AG) :**

Cette procédure s'adressera aux patients polycariés et difficilement soignables en vigile. Cela leur permettra un retour rapide à une qualité de vie orale acceptable. Un suivi rigoureux de ces patients devra être mis en place par la médecine de ville ou hospitalière en fonction des cas.

► **Midazolam :**

La technique permettra la réalisation de soins unitaires ou multiples, généralement sur un même quadrant.

L'administration de cette molécule s'effectuera par voie intraveineuse chez les patients adultes et par voie rectale chez les jeunes patients. Cette procédure ne sera mise en place que dans un second temps à l'hôpital de Cahors afin de proposer une alternative à l'AG en cas d'échec du MEOPA.



## Consultation de chirurgie bucco-dentaire

Public spécifique : personnes en situation de précarité, personnes en situation de handicap, personnes âgées, jeunes enfants

*Projet réalisé en partenariat avec la Faculté de Chirurgie-dentaire de Toulouse et l'ARS d'Occitanie.*

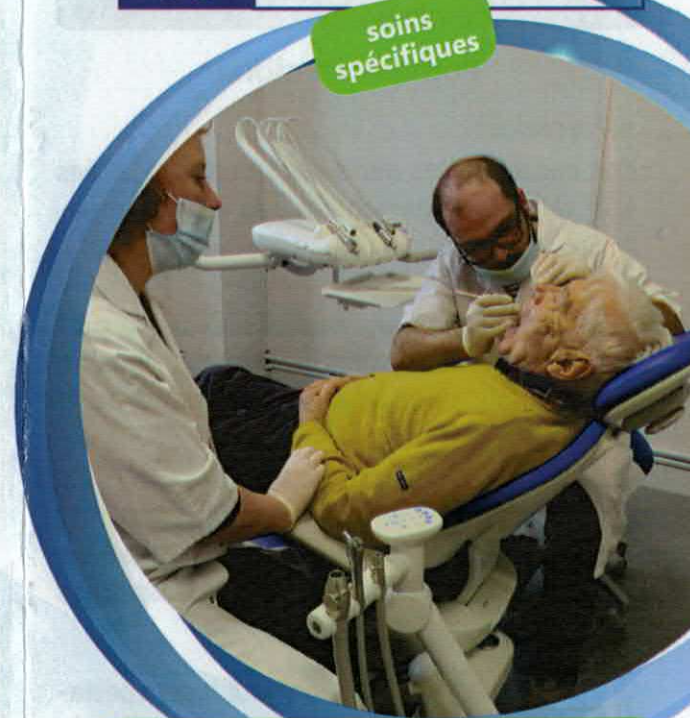


Centre Hospitalier Jean Rougier  
Groupement Hospitalier du Territoire du LOT  
335, rue Wilson BP 50269 – 46000 CAHORS cedex  
[www.ch-cahors.fr](http://www.ch-cahors.fr)



## UNITÉ DE SOINS DENTAIRES

soins spécifiques



## Consultation de chirurgie bucco-dentaire

Public spécifique : personnes en situation de précarité, personnes en situation de handicap, personnes âgées, jeunes enfants

Centre Hospitalier Jean Rougier  
Groupement Hospitalier du Territoire du LOT  
335, rue Wilson BP 50269 – 46000 CAHORS cedex  
[www.ch-cahors.fr](http://www.ch-cahors.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Mercredi,  
Jeudi, Vendredi de 9h à 12h30

Tél. : 05 65 20 54 40

unite.dentaire@ch-cahors.fr

### Population ciblée

#### ■ Précarité :

Des consultations dentaires seront proposées aux patients se présentant à la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) de l'hôpital de Cahors.

Ces consultations seront réalisées dès à présent par un chirurgien-dentiste hospitalier accompagné par l'infirmière référente de la PASS.

A compter de septembre 2018, des étudiants de 6<sup>ème</sup> année de la faculté d'odontologie de Toulouse interviendront sur ces consultations avec l'appui du chirurgien-dentiste hospitalier.

#### ■ Handicap :

Les patients vivant dans les structures spécialisées du LOT et ayant des difficultés d'accès à une consultation bucco-dentaire par la médecine de ville pourront bénéficier de consultation préventive et de soins à l'hôpital de Cahors par un chirurgien-dentiste.

Les patients consultant en médecine de ville mais dont les soins sont difficilement réalisables dans le milieu libéral pourront être adressés à l'hôpital de Cahors où un plateau technique spécifique pourra être mis en œuvre, à compter du 6 mars 2018.



#### ■ Personnes âgées :

Les séniors vivants dans les EHPAD du Lot et n'ayant pas accès à une consultation bucco-dentaire par les dentistes de ville pourront bénéficier de consultations préventives et de soins à l'hôpital de Cahors par un chirurgien-dentiste.

Les patients consultant en médecine de ville mais dont les soins sont difficilement réalisables dans le milieu libéral pourront être adressés à l'hôpital de Cahors où un plateau technique spécifique pourra être mis en œuvre.

#### ■ Jeunes enfants :

Le jeune public consultant en médecine de ville mais dont les soins ne sont pas réalisables dans le milieu libéral pourra être adressé à l'hôpital de Cahors où un plateau technique spécifique pourra être mis en œuvre, à compter du 6 mars 2018.

### Objectifs

Ce projet a pour objectif de compléter l'offre de soin odontologique dans le Lot afin de limiter les situations de renoncements et d'échecs de soins. Il a également comme objectif d'ouvrir notre département aux jeunes praticiens en les impliquant dès leur formation universitaire dans l'offre de soin locale.



soins  
spécifiques

### L'équipe soignante de l'unité

#### de soins dentaires

**Dr Romain LAGARD**

Chirurgien dentiste

**Elodie ARQUE-MIQUEL**

Infirmière référente

